

## La Décroissance

Comme le temps passe ! C'est déjà le numéro 35 de «La Décroissance». Le «journal de la joie de vivre» continue à affiner tous les deux mois (pour l'instant) la notion de Décroissance. Ce numéro s'intéresse à la Banlieue, la simplicité volontaire, la Littérature, la Démocratie («Pourquoi nous sommes démocrates» par Paul Ariès) s'en prend à Nestlé, à l'économie, aux lobbys, à l'inutile et cher Ipod, aux «écotartuffes» Dominique Voynet et Alain Juppé. On trouve aussi un portrait affûté de Nicolas Hulot. Allez, un extrait pour ce faire plaisir :

*L'escroquerie médiatique du siècle : Nicolas Hulot, lors du lancement de son dernier livre, Le pacte écologique, a bénéficié d'un accueil dithyrambique dans les médias. Invité sur France-Inter, à la télévision, en une du Figaro et du Monde, l'animateur de télévision est présenté partout comme un grand défenseur de la cause écologiste. Même nos amis de l'hebdomadaire Politis l'acclament en une sous le titre « Le croisé de la décroissance », alors qu'il s'est toujours déclaré étranger à cette idée. Face à cette déferlante, il est utile*

*de rappeler quelques faits sur Nicolas Hulot.*

*Comment gagne-t-il sa vie ? Quelles sont ses activités ? Qui sont ses amis et soutiens ? Et surtout, quelles sont ses idées ? Bref, pourquoi le télé-écologiste aux discours inoffensifs et aux actions timides est un parfait « produit médiatique » ? Nicolas Hulot est animateur de télévision, présentateur de l'émission « Ushuaïa » depuis 1987 [...] Pour conclure, Nicolas Hulot veut changer les choses de l'intérieur... mais de l'intérieur des multinationales ! Nicolas Hulot ne sert pas la cause écologique, il contribue à faire passer l'idée que le capitalisme et le profit sont conciliables avec un environnement préservé. Il permet aux entreprises destructrices de se donner bonne conscience en finançant des programmes d'éducation à l'environnement. Nicolas Hulot évite soigneusement de parler de la crise des valeurs et des inégalités sociales qui sont intimement liées au saccage écologique de notre planète. L'animateur de TF1 réussit en somme à faire « beaucoup de bruit pour rien » tout en prenant un espace médiatique précieux. Il participe au recul de la politique dont nous aurions tant besoin pour apporter des solutions au drame écologique, mais aussi social et culturel dont notre humanité souffre.»*

On trouve la Décroissance dans les maisons de la presse et c'est tant mieux!



## La pub sous les bombes le 23 décembre

23 décembre 2006 : Douzième action de barbouillage à Paris

12 janvier 2007 : Sept déboulonneurs en correctionnelle

«La période des fêtes de fin d'année est traditionnellement un moment de consommation effrénée et de paroxysme de l'agression publicitaire. Les afficheurs et les publicitaires, faisant fi de toute déontologie et n'hésitant pas à bafouer les lois, continuent de polluer l'espace visuel de nos villes et campagnes. Face à l'inertie des autorités et devant le gigantisme qui semble maintenant être de rigueur (multiplication aberrante des panneaux 4x3, saturation visuelle dans les transports en commun, bâches de 600 m<sup>2</sup> sur les immeubles, ...), le Collectif des déboulonneurs organise des actions de barbouillage pour obtenir un débat public sur l'affichage publicitaire.» Ainsi commence le communiqué des déboulonneurs annonçant leur prochaine action non-violente de désobéissance civile : la dégradation des panneaux d'affichage 4x3 à la peinture le samedi 23 décembre 2006 (le rendez-vous est à 11h00 très précises devant le bureau de poste du parvis de l'Hôtel de ville de Paris. Le collectif a besoin d'un public nombreux pour les soutenir dans cette lutte pour obtenir un changement de la législation sur l'affichage.

Ce combat à un coût : pour avoir inscrit des slogans antipublicitaires sur des panneaux de 4x3m, à visage découvert et en présence de 80 sympathisants, le 28 octobre dernier devant la gare d'Austerlitz, sept membres du Collectif des déboulonneurs de Paris comparaîtront devant la 29<sup>ème</sup> chambre du Tribunal correctionnel de Paris, le vendredi 12 janvier 2007 à 9h00. Ils encourent 75 000 euros d'amende et cinq ans de prison. Ce sera le second procès de membres du Collectif, après celui de Montpellier en juin dernier.

Un troisième procès se prépare à Alès, également en correctionnelle, le vendredi 9 mars 2007 à 09h00.

Les déboulonneurs demandent

- la suppression de toutes les affiches dont la taille dépasse 50x70cm (taille maximale de l'affichage associatif et politique à Paris),
- des dispositifs de 2m<sup>2</sup> maximum, en nombre limité, fonction du nombre d'habitants de chaque commune,
- la suppression de tous les dispositifs lumineux, déroulants, sonores, odorants.

Il y a des collectifs de déboulonneurs dans le Gard, à La Rochelle, au Mans, Montpellier, Paris et Rouen.



Photos :  
Pierre  
Emmanuel  
Weck

